



La Présidente

Arrêté n° 2021-330 du 21 octobre 2021

LA PRESIDENTE DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 4231-1 à L.4231-9,

VU l'Arrêté préfectoral 2015210-0018 relatif à la composition des membres de la commission régionale Agro-Ecologie d'Ile de France.

ARRÊTÉ

ARTICLE 1 :

Est désigné pour représenter la Présidente du Conseil régional d'Île-de-France au sein de la Commission Agro-Ecologie (CAE) :

- **Monsieur Benoît CHEVRON**, *Conseiller régional d'Ile-de-France*

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Région d'Ile-de-France.

Valérie PÉCRESSE